A WHOLE TOWN PRAYS.

Georgia Hamlet the Most Religious Community in the Country.

Georgia has achieved the distinction of possessing the most truly religious community in the United States, if not in the world.

The evidence to substantiate this claim is at hand and the champion God-fearing community may be visited by any unbeliever who cares to take the trouble.

The town officials of an unpretentious hamlet not many miles from Atlanta recently decided that in view of the prevalence of evil in these degenerate days it behooved them as the official representatives of their fellow citizens to adopt precautions against contaminating influences which might corrupt their morals and keep them out of paradise.

Therefore, it was solemnly resolved that the spiritual welfare of the community would be strengthened by an ordinance requiring all within its borders to pray oftener and more earnestly.

An edict was forthwith issued commanding all citizens under penalty to pray each morning before entering upon the business of the day. Merchants will hereafter gather their clerks about them for early morning devotions before the measuring of dress goods or weighing of sugar begins and butchers and milkmen are expected to ask the Lord's blessing before weighting the scales of watering the milk.

Whether the general observance of this heaven inspired ordinance will result in the closing of the churches as unnecessary luxuries in such an intensely religious community can only be determined by time.

TAKEN TO GATES OF HEAVEN.

New Jersey Woman in a Trance Says She Saw the Celestial City.

Miss Ida Sharp, the 20-year-old daughter of a well-known resident of Stockton, was carried out of a stirring religious meeting at Camden, N. J., a few nights ago in what was supposed to be a cataleptic fit, brought on by unusual excitement. She has now entirely recovered and declares she was not in a fit, but in a trance, during which she was wafted to the pearly gates, where she beheld Christ, who placed a wreath upon her brow.

She beheld the glories of the celestial city, she said, and recognized departed friends there, particularly an intimate acquaintance of her mother who died some years ago.

She says everything seemed very real until she was suddenly brought back to earth by a sharp pain. This was caused by an electric battery in the hands of Dr. Martindale, who had been called to attend her after her removal from the church.

Miss Sharp related her experience at a meeting in Delanco church and produced a decided sensation.

TO SIMPLIFY METHODS.

New Rules Governing Attorneys Before the Pension Office.

Commissioner Evans, of the pension office, has in preparation a new set of regulations governing the practice of attorneys before the adjudication of claims in the office. The effort will be made to simplify to some extent the methods now in vogue in adjudicating claims, but without in any manner lessening the requirements imposed upon pensioners to show cause why their claims should be allowed and to relieve the embarrassment which results from different constructions of the laws by successive administrations of the pension office. There is a feeling that a claim acted upon by one administration should be regarded as res adjudicata unless evidences of fraud in its prosecution subsequently have been brought to light when it shall be reopened. The new rules require the approval of the secretary of the interior before becoming operative.

HIS ASHES CAST INTO SEA.

Remains of W. E. Wicker Disposed of by a Friend After Cremation.

It has just leaked out that the ashes of W. E. Wicker, the late contracting agent for the Chicago, Milwaukee & St. Paul railroad, were cast upon the waters of the bay at San Francisco the other day from a ferryboat. The body was cremated the day before and the ashes placed in a small jar. A friend took this jar and, stationing himself at the stern of the boat, threw the ashes over the rail upon the water.

Two years ago Wicker's wife died, and at her request her body was cremated and the husband strewed the ashes in the bay. He was then accompanied by John S. Inglis, contracting freight agent for the Union Pacific, who performed the same service for Wicker's remains. Wicker was a native of New York, aged 40, and was widely known among western railroad men.

Church Buried in Sand.

There are several instances where lighthouses have been increased in height because of the sand which had engulfed them. In one place on the New Jersey coast I once stumbled upon the corner of an old rail fence which had been buried and exposed again on the ocean side. It marked the site of an old field. On the North Carolina dunes, chimneys projecting above the sand belong to the houses of an old fishing village. In France and other parts of Europe villages have been burned. At Soulac in Gascony a cross was discovered projecting above the sand. Further investigation showed that it was attached to a steeple, and later a well-preserved church of the thirteenth century was excavated. The church is now in use.—John Gifford, in Engineering Magazine.

Fur Boas of Tails.

Many of the fur boas seen seem to be made entirely of tails.

Woman Is a Barrel Maker.

A Sycamore (Ga.) woman is an expert barrel maker.

WON'T MIND THE DOCTOR.

Physician Declares Women Will Not Diet or Live Strictly.

A prominent physician, who has what is termed a "fashionable" practice, recently told some of his troubles to a friend in a burst of wrath over a case of a society woman. "When anaemic girls, sleepless women and dyspeptic children are brought to me, I feel like going out of business," he declared. "I have one patient, a girl of 18, who might as well go to a fortune teller for advice for all the benefit she will ever get from a doctor. I give her a scolding and draw up a set of rules for her to live by, prescribing certain things to eat, certain times to sleep, certain hours for exercise, give her a tonic and dismiss her.

"Do you think the girl improves? Not she. In a fortnight she trails into my office, pallid and melancholy. I haven't the heart to scold her, but I anticipate her answers to my questions. Has she taken the tonic? Oh, yes, she hasn't missed a dose. Has she eaten pastry or lobsters or drank ice water or ice cream soda? Well—er—once or twice. Has she eaten the oatmeal and raw beef and drunk the hot water and beef tea? Yes. She doesn't add 'once or twice,' but her pale face adds it. And has she gone to bed early? Got up early and slept after lunch? Well, not every day. And yet this girl of intelligence and apparent common sense wonders why she doesn't get well. I am going to try once more. If she doesn't obey me, then I shall positively refuse to attend her further."

NOT UNLIKE OTHERS.

An Instance of Henry George's Absent Mindedness.

The activity and power of intellect of the late Henry George did not prevent absent-mindedness. A writer in the Review of Reviews says that this quality was "the jest of his circle."

Names escaped him. I heard him say to Mr. Dayton, the candidate on his ticket for comptroller and one of the best-known men in New York:

"You won't mind it, I hope, if I forget your name; I am so conscious of the danger of getting names wrong, that when the need of remembering comes it rattles me, and away the name goes."

He came late to a recent dinner at the Lotus club, where he was to discuss with some friends the question of his being a candidate in apprehended contingencies. It was raining, and he took from his pocket the slippers with which Mrs. George had insisted on providing him in case he should get his feet wet, and as he put them on he apologized with honest gravity:

"I lost time looking for a man I kept asking after as Kinsella, and it turned out his right name was Moriarty. At least, I think that was what he told me it was when I found him."

But there was no absent-mindedness when discussion of the business in hand ensued; he was keen and wide-awake.

A NATURAL DEATH.

Characteristic Close of a Checkered Kentucky Career.

They were telling stories with a wide range of locality, and, perhaps, probability, and the name of Col. Tom Stuart as a famous Kentucky story teller and man-around-the-state came up, says the Washington Star.

"What ever became of the colonel?" inquired a statesman.

"He went west and batted around there for several years, and then came back to Kentucky."

"Is he still living?"

"Oh, no. Been dead 20 years."

"Didn't die a natural death, did he?"

"Yes."

"You don't say! I never would have thought it."

"Yes. He got into a scrap over politics and the other fellow shot him on the spot."

The listener showed his surprise.

"Shot?" he exclaimed. "Why, I thought you said he died a natural death."

"That's what I did say."

"Then how in thunder do—"

"Hold on!" interrupted the other man. "You seem to forget that we are talking about Kentucky."

Gum Chewing in London.

The British Medical Journal has taken up the question of gum chewing, and says: "The question has been raised whether there is any reason for supposing that the practice of gum chewing, so prevalent in the United States, is on the increase in this country. We have made some inquiries and have ascertained that many young women—students, actresses and others—appear to have acquired the disgusting habit, and are inveterate chewers. We have examined specimens of chewing gum obtained from various fashionable sweet shops in London, and find as a rule that it consists of rubber flavored with aniseed or peppermint or some other aromatic substance."

Queen and Palestine.

Queen Victoria has often expressed a great desire to go to the Holy Land, and, standing on the Mount of Olives, to look down upon the ruins of Jerusalem. She considers this the best way in which to picture the past. With advancing years the longing has grown more upon her, and up till recent times none of the royal household would have been in the least surprised if her majesty had suddenly made up her mind to take a trip to Palestine.

Telephones Against Railroads.

Railway men say that their passenger business is languishing. They have come to the conclusion that the long-distance telephone is responsible. Business men are using it more and more, and the railroad officials say that the way it is cutting passenger business is a very serious matter.

Ravenous Wolves in Russia.

The wolves of Russia devour annually 180,000 head of cattle, 500,000 sheep and 100,000 dogs.

USED AFLOAT AND ASHORE.

The Middle-Aged Man Discovers the World-Wide Use of the Bucksaw.

"The bucksaw in any mind," said the middle-aged man, according to the New York Sun, "is indelibly associated with a sawbuck—the reach between the two X's half sawed through, where it had been scored by the saw dropping down upon it—standing by a wood pile in the back yard. There are chips scattered around on the ground, and scraps of bark and more or less sawdust.

"What brings all this to my mind is the sight of a man sawing wood with a bucksaw on the deck of a schooner lying at a South street wharf, a stick of cordwood resting in the sawbuck, and the man with his knee on it and sawing away just as he would ashore. At first this looked strange; and so it does still to some extent. I had seen sawbucks and bucksaws on the decks of canal boats, where they looked natural enough, because the canal boat is usually close by the land, where one could step to or from it easily; but I could scarcely make the bucksaw seem familiar on a salt-water craft, because it seemed to me so essentially a thing of the land.

"Finally, I did make it seem all right on the schooner, though, by thinking of that as a vessel making short voyages and keeping near land, and hauling up, maybe, in creeks, close by the shore, and as being in various ways intimately associated with the land; but I couldn't think of it as being used at sea. But when I came to think it over I knew, of course, they must have some way of sawing wood aboard deep-water ships, and when I came to inquire I learned that the bucksaw is used afloat just as it is ashore; it is plied on a ship a thousand miles at sea just as it would be on a farm."

FASTEST "BLIND" TYPEWRITER.

Miss Carrington, of Boston, Makes Two Remarkable Records.

Boston claims the fastest blindfolded typewriter. She is Miss May E. Carrington. A few days ago she wrote from dictation 108 words of unfamiliar matter and 144 words of familiar matter. That it is claimed is the record for blindfold writing. The trial was made before a few friends in the business office of the firm by whom Miss Carrington is employed as secretary and bookkeeper.

When she had finished it was found that she had not averaged one mistake in three minutes' writing. The method of touch writing used by Miss Carrington is becoming more and more widely used, and many unlettered keyboards are ordered from the manufacturers. In order to use such a machine one has to learn its keyboard as he would that of a piano, and finger exercises play an important part in practice.

To master touch writing does not take long, as would be imagined, three or four months being about all that is required. But to acquire the speed Miss Carrington possesses is a different thing. Most "touch typewriters" reach a speed of only 50 or 60 words a minute, as against her 144. The use of the typewriter is now taught in institutions for the education of the blind.

ADJOURNED COURT TO FIGHT.

A Judge Who Enjoyed a Little Bout Himself.

Judge Wilson Hammock, who died at Lebanon, Tenn., in February last, was among the most gifted men the state ever produced, says the Glasgow (Ky.) News. Unfortunately he became involved in a quarrel during his early manhood and took the life of a fellow man. Although exonerated by the jury, the intimate friends of the judge are inclined to the belief that his future life was, in a measure, controlled by his early misfortune. However, if a man ever lived who enjoyed a fight, that man was Judge Hammock. He bore no malice and no marks when an affray was ended, but a fellow in search of trouble never went begging when the judge was in the community, and the same man never went in search the second time. During his term as circuit judge of the Hartsville district a wanton insult was given by an attorney at the bar. In an orderly and quiet way Judge Hammock ordered the sheriff to adjourn court for two minutes. Then walking outside the rostrum, he picked up a chair and shattered it to pieces over the offender's head. "Call the court to order," said he to the officer, and, resuming his place on the bench, remarked: "Gentlemen, when anyone cares to insult this court, let nothing prevent."

Loreley in Brazil.

A German paper published at Porto Allegro says that there is a point on the Amazon river which the Indians avoid superstitiously after dark on account of a legend of a golden-haired woman who casts a magic spell over men and prevents them from finding their way home. It remains to be seen whether this Loreley legend was not imported centuries ago from Germany. A Brazilian novelist, Alencar, has woven the legend into one of his tales.

Effects of Diamonds.

Sarah Bernhardt claims that the wearing of diamonds destroys the best expression of the face, dims the fire of the eyes and makes the teeth look like chalk. Her fad, however, is for costly gowns, the last magnificent acquisition being trimmed with turquoises and the train lined with the skins of 200 ermines. It is valued at £1,300.

Population of German Cities.

Berlin has 1,677,135 inhabitants; Hamburg, 625,000; Munich, 407,000. Four cities have over 300,000—Leipsic, 399,969; Breslau, 373,000; Dresden, 336,000, and Cologne, 321,000.

A Hard Drinker.

It is estimated that an oak of average size, during the five months it is in leaf every year, sucks from the earth about 123 tons of water.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'EXCELLENTE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES,

No 228 Rue Nord Remparts,

Entre les rues Douane et Bienville

LA BELLE

Résidence en briques à trois étages,

No 1616 rue Canal,

Entre les rues Robertson et Claiborne,

—ET LE—

Joli cottage en bois

No 1205 rue Girod,

Entre les rues Bassin et Franklin.

SUCCESSION DE MADAME VEUVE MARGARET HENNESSEY.

No 44,707—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur - Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1897, du l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ici dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1° L'excellente résidence en briques à deux étages avec mansardes, No 228 rue Nord Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Douane et Bienville contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine six chambres à coucher, grande cour pavée, etc. Le lot de terre mesurant en mesure américaine 42 pieds 1 pouces de face à la rue Nord Remparts sur 97 pieds 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est bien située, d'une imposante apparence et à un ilet de la rue Canal et spécialement adaptée comme résidence de famille ou professionnelle. Se loue aux taux de $720 par an.

2° La belle résidence en briques à trois étages, No 1616, rue Canal, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Robertson et Claiborne, contenant vestibules, douze chambres, galeries en fer, cour pavée etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis ou plan d'arpentage dressé par L. I. Fremaux, ingénieur civil, sous la date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Herodt le 9 mai 1889, notaire en cette ville, Lequel dit lot mesurant 18 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Canal; sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds 3 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Robertson, commune au dit lot et autres tracés sur le susdit devis. La propriété est à cinq minutes de marche du centre des affaires sur notre grande avenue centrale et fera une bonne résidence ou un placement avantageux. Rapportant maintenant au taux de $420 par an.

3° Le joli Cottage en bois à un étage No 1205 rue Girod dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Bassin et Franklin, retiré de la banquette, contenant galeries, plusieurs chambres, cour sur le côté, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 14 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer en date du 2 Mars 1833, et déposé en l'étude de Wm. Y. Lewis, alors un notaire en cette ville. Le dit lot ayant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. La propriété est bien située soit pour une belle résidence ou un placement de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fev—20 27—mars 6 13 20 24

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Prouriété de Choix du Troisième District.

Placement Attrayant et Rémunératif.

Le Gentil Cottage Double (élevé)

No 2300 rue Laharpe, encoignure Tonti.

Avec Vaste Lot contigu sur la rue Laharpe.

In re Succession de Mme Célina Graugnard, veuve de Gaston Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau 727 rue Commune, le JEUDI, 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, datée le 11 février 1898 in re et pour le compte de la succession de Mme Celina Graugnard, veuve de Gaston Barq, (docket No 41,057) il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, etc; la dessus y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Tonti, Laharpe et Rocheblave, désignés comme lots Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté le 22 février 1837. Les dits lots sont contigus et mesurent chaque 29 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Laharpe, sur 125 pieds de profondeur, mesure américaine. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage double à deux corps de logis élevé, désigné par le numéro municipal 2300 rue Laharpe, encoignure Tonti. Le rez-de-chaussée est partiellement subdivisé et peut à très peu de frais être fait extrêmement confortable et attrayant. Le lot vacant contigu est spacieux, élevé et admirablement désigné pour un cottage double ou simple. Le voisinage s'améliore rapidement, et il est à proximité de marché, églises et écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur. Les améliorations devant être conservées, assurées aux frais de l'acquéreur, pour au moins le montant dû sur les dits billets et la police transférée au porteur des dits billets. L'acquéreur devant payer les taxes de 1898, l'acte de vente devant contenir la clause des 10 0|0 d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer le paiement du montant du billet ou des billets avec intérêt.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John G. Anastis, notaire.

Un dépôt de 10 0|0 sera exigé au moment de l'adjudication.

13 fév—13 20 27- mars 6 12 17

Succession de Henry Roos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,704—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Bertha Roos, veuve de Henry Roos, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

4 mars—4 8 13

Edgar M. Cahn, avocat.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE,

BIEN REMBLAYE,

BIEN SITUÉS

Dans le Sixième District,

Comprenant l'ilet Borné par les rues Valmont, Dufossat, Pitt et Boudousquié.

Moins un et un demi lots.

A ETRE VENDU EN LOTS

Agréables à la demande

Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Paving Company".

No 51,861—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 8 février 1898 par l'Hon N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-dessous, à savoir—

Vingt et un demi lots de terre situé dans le faubourg Avart, paroisse de Jefferson, en cet Etat, dans l'ilet No 55 borné par les rues Valmont, Dufossat, Boudousquié et Pitt, les dits lots étant désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement et 11 à 22 inclusivement, et la moitié du lot désigné par le No 9 et lesquels lots mesurant comme suit: Le lot No 1 mesure 44 pieds de face sur la rue Pitt, 33 pieds 10 pouces sur la ligne du fond, sur une profondeur et façade à la rue Valmont de 100 pieds 9 pouces et 3 lignes et 100 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pitt, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 100 pieds; ladite moitié du lot No 9 étant la moitié près de et touchant au lot No 8, et mesure 15 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lots Nos 11 12 13 et 14 adjacents mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Dufossat par des profondeurs comme suit—lot No 11 150 pieds entre lignes parallèles, lots Nos 12, 13 et 14, mesurent chacun 120 pieds entre lignes parallèles, lot No 15 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Dufossat par une profondeur de 120 pieds, faisant face à la rue Boudousquié et entre lignes parallèles et forme l'encoignure des dites deux rues—lots Nos 16 et 17 adjacents et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Boudousquié par une profondeur de 129 pieds 7 pouces entre lignes parallèles—lots 18, 19, 20, 21 et 22 adjacents et mesurent chacun 32 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Valmont par une profondeur comme suit—lot No 18 forme l'encoignure des rues Valmont et Boudousquié et mesure 107 pieds de profondeur et de face à la rue Boudousquié, cent dix pieds quatre pouces 3 lignes sur la ligne le divisant du lot No 19, et 32 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond. Lot No 19, 110 pieds 4 pouces, 3 lignes, sur la ligne le divisant du lot No 18, et 113 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 20, Lot No 20 113 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 19 117 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 21. Lot No 21 117 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 20, 120 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 22. No 22, 150 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 21 et sur la profondeur du lot No 17, et 153 pieds 10 pouces sur l'autre ligne le divisant sur la ligne du fond du lot Nos 1 à 5 inclusivement. Lots Nos 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces de largeur sur les lignes du fond.

Le terrain est rempli au grade avec trottoirs et rues pavées sur Valmont, Pitt et Dufossat. Le voisinage est amélioré et un des meilleurs pour résidence ou placement rémunérateur et à proximite de toutes les commodités.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens du vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas d'un procès pour forcer le recouvrement des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 fév—13 20 27 – Mars 6 13 17

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 15 MARS.

Succession de Jeanne Jolly.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune, — MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A lequel ordre porte la date du 4 février 1898 dans l'affaire intitulée succession de Jeanne Jolly. No 51,218 du dossier de la Cour ci-dessus nommée, et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, ROYALE DAUPHINE et ESPAGNE mesurant en mesure française (30) trente pieds de face à la rue Mandeville par une profondeur de (60) soixante pieds de face à la rue Royale, formant l'encoignure des dites rues Royale et Mandeville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les étagères et installations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

LES AMELIORATIONS CONSISTENT EN UNE GRANDE BATISSE AVEC MAGASIN AU REZ DE-CHAUSSÉE ET (4) QUATRE CHAMBRES ET GRANDE VERANDA AU PREMIER ETAGE SUR LE FOND DU LOT FAISANT FACE A LA RUE ROYALE SE TROUVE UNE AUTRE BATISSE EN BOIS ARDOISÉE A DEUX ETAGES CONTENANT (4) QUATRE CHAMBRES. IL Y A UNE ENTRÉE POUR VOITURE ET UNE ECURIE DEUX CITERNES ETC., BANQUETTE ET COUR PAVEES. Cette bâtisse est splendidement adaptée pour magasin et résidence; gaz partout, etc.

Cette propriété est bien située dans le propre centre de la partie des résidences et des affaires du Sud ward et rapportera facilement un revenu d'environ $360 par an. Toutes les commodités comme églises, écoles, marchés, chars électriques, etc., s'y trouvent.

CONDITIONS—COMPTANT Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente. Les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

ACTE DE VENTE PARDEVANT JULES F. MEUNIER, NOTAIRE. AUX FRAIS DE L'ACQUEREUR.

12 fév—12 13 20 27—mars 6 13 14 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,742—Cour Civile de District, Division E—Max Wolfson vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Max Wolfson, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit ordonnée, et convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public en son bureau, Chambre No 704 Liverpool et London et Globe Bldg., en cette ville, le 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents dans cette affaire

Nouvelle-Orléans, 15 février 1898.

(Sig-é) F. A. MONROE, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 fév—24—mars 9 24

VENTES A L'ENCAN

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage—dans l'Affaire de George Blardone vs Virginia Blardone et als.

A la Plus Haute Enchère.

JEUDI, 31 MARS 1898.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E—No 55,294.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 24 février 1898, ledit ordre adressé à moi, je vendrai aux enchères publiques les propriétés décrites ci dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Magasins, Natchez et Tchoupitoulas; le dit lot est désigné par le No 12 et mesure vingt pieds deux pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent cinquante pieds cinq pouces sur la ligne de côté vers la rue Magasins, à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur de huit pieds onze pouces et dix lignes, et à une seconde profondeur de vingt-et un pieds deux pouces, faisant la ligne du fond seulement treize pieds quatre pouces et une ligne, le tout en mesure américaine. Etant la même propriété qui a été acquise par le dit B. Blardone de Manuel Julian de Lizardi, par acte pardevant T. Guyol, notaire, le 28 mai 1858, enregistré dans le Bureau des transferts, livre 76, folio 85. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à quatre étages No 429 rue Poydras, occupée par la grande épicerie de MM C. Doyle & Cie. Loué à $100 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et Passage de la Bourse et mesurant en mesure américaine 22 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Chartres, 112 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Douane, 95 pieds 3 pouces, au-si en profondeur sur la ligne de côté vers la rue Bienvi le à laquelle distance le dit lot mesure à angle droit et une seconde profondeur de huit pieds dix pouces de sorte que le dit lot a seulement 21 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle dite propriété a été acquise par feu B. Blardone à un encan public fait par le sheriff civil de la paroisse d'Orléans sous et en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé au procès intitulé J. Ridford et als vs Egide Eichelberger No 185,608 de l'ancienne 5me Cour Civile de District pour cette paroisse, quand la dite transaction du dit sheriff est datée le 7 janvier 1871 et est dûment enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse dans le livre 98 folio 349. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, occupée comme magasin de fantaisies au rez-de-chaussée et résidence aux étages supérieures, louée jusqu'au 15 septembre 1898 à $30 par mois à Mme H. Chavigny.

3° Un certain lot de terre composé et comprenant les bâtisses suivantes, à savoir:

A Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 255, borné par les rues St Philippe, Dauphine, Johnson et Prieur. Le dit lot est désigné par le No 60 et mesure 30 pieds de face, mesure française, à la rue St Philippe sur 100 pieds entre lignes parallèles ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue St Philip par 106 pieds 6 pouces 7 lignes, le tout d'après le plan de Voilquin en date du 3 mai 1834 et déposé dans le bureau de A. Ducatel, notaire en cette ville. "B" une certaine portion de terre situé dans le même district et ledit que la propriété ci-dessus décrite, et la dite portion de terre ayant la forme d'un triangle rectangulaire et étant la portion de l'extrême fond d'un certain lot de terre désigné par le No 12 1 sur un arpentage fait par D Hémécourt député voyer de ville, daté 27 septembre 1871 laquelle dite portion de terre et désignée par la lettre "J" sur le dit devis et mesure 2 pieds 4 pouces de face à une ligne parallèle à la rue Prieur, 2 pieds 6 pouces à une ligne courant obliquement et faisant partie de la largeur originelle du dit lot No 12 et commence à un point sur le coté qui le divise du lot 60 et ayant sur le coté opposé courant parallèlement à la rue Dumaine sur un pieds six pouces.

C Une certaine portion de terre, située dans le même district et ledit que la propriété ci-dessus décrite, ayant la forme d'un triangle rectangulaire étant la partie du fond extrême d'un certain lot de terre désigné par le numéro 11 sur un plan ou croquis fait par D Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé par lui devant P. L. Laresche, ancien notaire, le 17 mai 1869 et adite portion de terre est désignée par la lettre D et mesure 30 pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Prieur, 31 pieds 10 pouces 1 ligne sur une ligne oblique étant la largeur primitive du dit lot No 11 tant à une partie sur la ligne de côté courant parallèlement à la rue Dumaine dix pieds sept pouces.

D Le tout séparément les droits, titres et intérêts dans et à une certaine portion de terre située dans le même district et ledit que la propriété ci-dessus troisièmement décrite. La dite portion de terre étant désignée par le No 68 "A" et étant la partie inférieure du lot 68 "A" et mesurant en mesure américaine onze pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond qui la sépare de la partie intérieure du lot 68 "A" trente pieds huit pouces et six lignes sur une ligne oblique qui le divise de la portion des lots 10 et 11, quarante trois pieds onze pouces et deux lignes sur la portion qui le sépare du lot No 26 et cinquante cinq pieds 3 pouces 2 lignes sur la ligne le séparant des lots 59 et 60. La dite portion de terre étant exactement la portion du fond des dits lots 59 et 60 et la portion du fond du lot No 61 "A" qui fait face à la rue Johnson comme il est démontré dans le plan annexé à un acte passé pardevant P. E. Laresche, ancien notaire le 17 mai 1869, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété qui a été acquise par Judith Marrs, épouse de B. Blardone, par achat de Marie H. De Jean et als, par acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 2 août 1890, enregistré dans le bureau des transcrits livre 136 folio 107.

Les améliorations consistant en une résidence contenant de grands salons à arches, gaz cheminées en marbre, salle à manger et environ huit autres chambres, promenades en schillinger et banquette, deux citernes, puits pavage en briques vitrifiées.

Conditions — La moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes payables en 1898 en plus du prix d'achat et déposera 10 0|0 du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Actes de vente pardevant Emile J. Barnett notaire aux frais de l'acquéreur.

Lot tout d'après l'inventaire enrégistré.

Plans à la Bourse.

27 fév—27—mars 1 6 13 20 27 à date

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 55,910 — Division A — Schmidt et Newman vs ses créanciers — Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des plaintifs de la raison sociale Schmidt et Newman soit convoquée pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, en cette ville, commençant le 15 avril 1898, à 11 heures A. M. Qu'un inventaire de toute les propriétés desdits Schmidt et Newman soit pris par ledit Joseph D. Tayl